



DIRCOFI Nord

Comité Technique Local du 29 janvier 2020

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

La gestion de la crise sanitaire est le symbole d'un Etat affaibli par des politiques publiques ultra libérales et successives (RGPP, MAP, CAP22...).

En effet, si des économies aussi avancées que la nôtre ont été contraintes de recourir à l'outil frustré du confinement, c'est aussi à cause des défaillances graves de l'Etat. La gestion des masques, celle des tests ou encore le dénuement des hôpitaux publics sont le symbole du désarmement continu de l'Etat, de l'affaiblissement de ses capacités stratégiques et de ses services publics. Ce constat, longtemps dressé par la CGT, est désormais celui de nombreux hauts fonctionnaires, témoins, de l'intérieur, du déploiement de ces politiques successives. Ces hauts fonctionnaires qui confirment que le désarmement de l'Etat s'est poursuivi avec des arguments technocratiques constants, parés de l'évidence gestionnaire. Des choix politiques qui ont été dissimulés derrière le pragmatisme de la bonne gestion. Parmi les derniers arguments qui ne passent plus en temps de crise, la gestion des masques : « A quoi bon financer le renouvellement d'un stock d'un milliard de masques qui probablement ne serviront jamais ? » « A quoi sert de maintenir une filière de production en France puisque la Chine propose des produits de qualité à moindre coût et se satisfait de commandes ponctuelles, sans engagement dans la durée ? » Le bilan : une perte totale de maîtrise, d'indépendance et de souveraineté. La conséquence : être obligé de compter sur des importations incertaines, la charité de grandes entreprises du CAC 40 ou la bonne volonté de couturières bénévoles pour équiper la population d'un matériel aussi simple que des masques.

Alors que la crise sociale et économique s'annonce d'une violence inédite, pour la CGT il y a urgence à renouveler la vision de l'action publique et à comprendre comment nous en sommes arrivés là.

D'abord par la suppression aveugle et massive de l'emploi public et l'obsession de la baisse des

dépenses, qui a paupérisé nos services publics.

En découle un décalage complet entre les moyens alloués et les missions à accomplir, et un sentiment d'impuissance des agents face à la montée des inégalités sociales et sanitaires, à la fraude fiscale, ou encore au défi environnemental.

Que dire des normes de gestion du public, jugées obsolètes, et qui ont été alignées sur celles du privé au détriment du sens des missions et de la poursuite de l'intérêt général. La réforme de l'hôpital et la tarification à l'activité sont l'incarnation la plus parfaite de l'absurdité et du danger de ce management par les chiffres qui oublie le sens du service public et conduit à mettre en concurrence les établissements de santé.

Cette idéologie qui a sous-tendu toutes les réformes de la fonction publique depuis vingt ans a été aggravée par le pantouflage et les allers-retours entre public et privé de hauts fonctionnaires important avec eux méthodes de management et... conflits d'intérêts.

Cette doctrine a prospéré sur le refus du débat contradictoire au sein de nos administrations, sur un quasi « devoir de conformisme », à peine masqué derrière l'impératif affiché de pragmatisme. Nous pensons au contraire que le premier devoir d'un fonctionnaire est de faire preuve d'esprit critique, d'alerter sur les difficultés rencontrées et d'identifier les alternatives pour permettre au politique de faire des choix éclairés.

Il aura fallu une crise sanitaire sans précédent pour prendre conscience du danger de ces politiques. Même les plus grandes multinationales, pourtant habituellement bien éloignées de l'intérêt général (et de l'impôt) ont semblé redécouvrir l'utilité de la puissance publique pour leur éviter la faillite. Pourtant, nous entrevoyons un piège. A l'image du scénario de 2008, la dette, creusée par les milliards débloqués pour sauver l'économie, sera instrumentalisée pour exiger encore plus d'austérité. C'est pourtant tout l'inverse dont nous avons besoin : un Etat stratège qui assure la prise en compte des enjeux de long terme, qui a les moyens d'organiser la relocalisation des filières de production et de permettre des choix collectifs sur notre avenir, l'environnement et le progrès technologique.

Le courage de ces hauts fonctionnaires, trop peu nombreux, c'est le quotidien de tous les militants CGT, mainte fois raillés et méprisés alors que leurs vérités d'hier s'imposent aujourd'hui comme une évidence. Les milliards que nous réclamions en vain pour soutenir l'emploi, l'hôpital public, les politiques sociales... ont été trouvés d'un claquement de doigts.

Dans un nouveau monde où la DGFIP doit, elle aussi, se réinventer et renoncer à toutes les réformes, passées ou en cours, qui l'affaiblissent ainsi que ses agents, cette crise a démontré combien nos missions sont et seront nécessaires pour le bien collectif. Mais ça, c'est dans le

nouveau monde.

Madame la Présidente, depuis maintenant plusieurs jours, vous appelez vos agents à la reprise de leur activité, celle du Contrôle fiscal. Avant cela, ils se sont mobilisés pour contribuer le plus utilement possible à la situation, soit par l'exercice de leurs missions habituelles soit par de nouvelles activités comme la campagne IR, le fonds de soutien aux entreprises, et, pour certains d'entre eux, l'exercice d'une mission d'enseignement à distance pour les parents des enfants en âge scolaire, ou encore par la conservation du lien entre collègues simplement par la participation aux réunions de service à distance, soit plusieurs de ces activités à la fois ou soit enfin par le simple fait de rester en bonne santé. Personne n'a choisi, tout le monde a subi ! Avec plus ou moins de facilités, selon les moyens ou l'absence de moyens mis à disposition par l'administration.

Madame la Présidente, vous le savez, la période qui s'annonce en termes économiques, sociaux et humains est pleine d'incertitudes voire d'inquiétudes. Les milliards d'argent public accordés sans réelle contrepartie aux entreprises depuis quelques semaines, seront pris en charge non par les employeurs du CAC40 ni par les rentiers du capital mais par les salarié.es, les fonctionnaires, les indépendants, les privés d'emplois qui seront les premiers et premières touché.e.s.

La période qui s'annonce, est et sera pour nous fonctionnaires d'État, agents publics de la DGFIP et de la DIRCOFI Nord, inédite. Exerçant nos missions de contrôle au sein d'une administration en profonde restructuration, nous serons tous amenés à voire notre environnement professionnel changer profondément.

Les changements déjà en cours et qui se confirment (voir le contrat de performance 2020 2022 de la DGFIP) seront lourds de conséquences pour les agents de la DGFIP. La situation économique et les suppressions massives d'emplois tous secteurs confondus qui sont annoncées nous concernent tous directement. Tant à titre personnel, que pour nos proches que pour le contexte de l'exercice de nos missions de service public.

L'administration fiscale en particulier et tous les services publics sont déjà lourdement affectés par les réformes successives de l'État et de l'exercice de prérogatives de puissance publique.

Annoncées dès le début du quinquennat, les réformes d'organisation des services de l'État et surtout de la fonction publique commencent à produire leurs effets humains dévastateurs. Sans énumérer tous les décrets Fonction Publique publiés depuis la loi du 6 août 2019 de transformation de l'action publique, nous ne pouvons aborder ce sujet sans mentionner le dernier en date celui du 11 juin 2020 prévoyant les modalités de détachement d'office des fonctionnaires sur un contrat à durée

indéterminée lorsque l'activité d'une personne morale de droit public employant des fonctionnaires est transférée à une personne morale de droit privé ou à une personne morale de droit public gérant un service public industriel et commercial.

Nous vivons déjà et nous serons amenés dans les prochaines semaines à affronter des situations de travail inédites : évolution des missions, évolution des droits et garanties dans un environnement juridique bouleversé (les derniers mouvements de mutation avec la disparition de la règle de l'ancienneté sont à cet égard très parlants), restriction d'effectifs...lignes directrices de gestion suppression des CHSCT et mise en place des CSA, ...

En effet outre les effets néfastes de la crise et des réformes successives sur la population dans ses composantes les plus fragiles, les agents de la DGFIP que nous sommes souffrent quotidiennement. Les conditions de travail se dégradent et tout particulièrement depuis quelques semaines. Les suites du confinement n'arrangeront pas une situation existante déjà dégradée. Les suites psycho sociales de la période devront être prises en compte et un bilan devra être tiré sur la mise en place brutale et massive du travail à distance, du télétravail permanent et de l'éclatement des collectifs de travail.

La CGT demande à ce titre l'inscription au DUERP d'un nouveau risque professionnel lié à la mise en place du télétravail et du travail à distance. Elle demande d'ores et déjà le constat de la multiplication des risques organisationnels du travail et à l'instar de la DG une consultation spécifique des personnels sur leur vécu du travail à distance et du télétravail depuis le début de l'année.

Enfin, parmi les préoccupations des collègues, et non des moindres, quelles conditions à la reprise d'activité du contrôle fiscal à la DGFIP ? Évoqué au chantier n°10-2 du contrat de performance et présenté comme objectif n°5 de la DGFIP, l'avenir de la mission au-delà de la rentrée de 2020 est préoccupant. Quelles seront les grandes orientations du contrôle fiscal pour les prochaines années ? Une véritable lutte contre la fraude et l'évasion fiscale sous tous ses aspects ou de simples déclarations de principe sans moyens ni volonté de plus de justice fiscale ? Si l'on prend un peu de recul vis-à-vis de la période que nous venons de vivre. Nous constatons que le gouvernement à assumer deux postures très inquiétantes pour nous agents de la DGFIP et pour tous les citoyens. La première est que le contrôle fiscal n'a clairement pas été une priorité. Le ministre Darmanin a dit assumer un arrêt total de la mission contrôle fiscal. Or, comment assurer une forme de justice fiscale et d'acceptation de l'impôt si les tricheurs ne sont plus poursuivis. La reprise des opérations de contrôle que nous qualifions de trop lente n'est pas de nature à nous rassurer.

La seconde posture est la démonstration qui a été faite par le gouvernement que le contrôle fiscal est

l'empêcher de frauder en rond. Aussi, la crise du Covid est vue et vécue par les agents comme un prétexte pour accélérer la réforme structurelle et culturelle du contrôle. Nous constatons que le gouvernement veut à tout prix, quoi qu'il en coûte, imposer des procédures moins intrusives pour utiliser le doux euphémisme du ministre et du directeur général. La CGT et les agents du contrôle fiscal réclament le maintien des procédures de vérification générale, le recours accentué à l'ESFP et la fin des essais infructueux de la programmation par la MRV.

Autant de questions qui nous inquiètent, nous préoccupent et interrogent profondément notre avenir proche.

Cette inquiétude éprouvée par les agents de la DGFIP et de la Dircofi Nord est renforcée par la lecture des documents produits par la DG au premier desquels ceux du groupe de travail sur le Nouveau Réseau de Proximité réuni le 26 juin dernier.

Après les grandes envolées lyriques du Directeur Général sur le monde d'après la crise, sur son soi-disant attachement au dialogue social, il se précipite à relancer la réforme structurelle du NRP que les organisations syndicales et aux premières desquelles la CGT combattent avec la plus grande force car il est annonciateur du démantèlement de la DGFIP comme service public, comme administration de services aux publics, à destination des particuliers parmi les plus fragiles de la nation, à destination des professionnels qui ont tant besoin de nous à l'aube d'une crise économique majeure, peut-être sans précédent. Au lieu de renforcer les structures existantes et qui ont montré tout l'intérêt de conserver un réseau de proximité efficace et structurant pour le territoire, le DG continue son œuvre de casse de ce réseau en prétendant augmenter le nombre de lieu de réception. Mais nous savons tous ici ce que signifient ces Maisons France Service. Nos collègues volontaires pendant la campagne IR au téléphone ont reçu beaucoup d'appels de ces intervenants qui faute d'une formation professionnelle suffisante ne sont pas en mesure de répondre aux attentes des publics. C'est un réseau low cost que souhaite mettre en place le DG par ce NRP.

Pour la CGT, le NRP ne répond pas aux besoins de proximité des usagers, ne rééquilibre pas les services de la DGFIP par la relocalisation des services des grandes métropoles vers les territoires et il y a beaucoup à redire quant à la mission de conseil aux élus locaux avec ces 1 400 cadres qui ne seront ni comptables, ni ordonnateurs qui seront toujours soumis à l'autorité de tutelle du comptable en titre et qui disparaîtront une fois ces IDIV, pour l'essentiel, partis en retraite. Pour la CGT ces conseillers du secteur local sont une voie de garage pour utiliser les comptables exclus du système par les fermetures aveugles des trésoreries.

La CGT le réaffirme, le NRP est un *cassus belli*, une déclaration de guerre au réseau territorial de la DGFIP, une atteinte sans précédent à la mission de service public des agents de l'administration

fiscale et pour tout dire une entaille certaine au caractère régalien des missions qui nous incombent. Le NRP est la mise en œuvre d'une politique libérale sur la base des critères des pays de l'OCDE. Pour ces partisans il faut supprimer des milliers d'implantations et diviser par 2 les effectifs. La CGT continuera de mobiliser les agents contre cette réforme mortifère alors que la crise sanitaire a montré la voie à suivre, radicalement à l'opposé de ce que propose le Directeur Général. La DGFIP est dirigée actuellement par un capitaine dont la boussole indique le Sud.

Le second exemple qui démontre la cécité de la DG est bien évidemment le contrat d'objectifs et de moyens signés la veille du confinement et que le DG s'est empressé de reprendre sans s'être aperçu que dans l'entre fait la France a connu l'une de ces plus grandes crises de l'après guerre. Quand le capitaine n'a pas la bonne boussole et qu'il est aveugle deux alternatives s'offrent aux passagers : sauter par-dessus bord ou tirer le signal d'alarme. Notre attachement aux valeurs du service public nous obligent à donner l'alerte.

Ce contrat signé entre le Secrétariat Général des Ministères économiques et financiers, la Direction du Budget et la DGFIP pour la période 2020 – 2022 est une accumulation assez grotesque de poncifs de nature ultra-libéraux dans le but semble-t-il de démanteler au plus vite notre administration. Nous passerons sur les sujets d'accessibilité, qualité de services et la relation de proximité, sur la transformation numérique qui est vue comme le prétexte à accélérer toutes les réformes alors que l'agence France Stratégie rappelle que 26 % des Français sont exclus des nouvelles technologies. Nous limiterons notre analyse au contrôle fiscal qui fait l'objet d'une courte apparition au sein de ce contrat.

Visiblement en plus d'être aveugle, le DG est sourd. Il ne semble pas avoir pris la mesure du rapport de la Cour des Comptes de décembre 2019 sur la fraude fiscale et aux Prélèvements Sociaux. Alors que les sages de la rue de Cambon alertaient la nation sur la dramatique chute du nombre de contrôle, sur leur rendement financier et sur l'indicateur du recouvrement, les réponses du DG sont hors sol. On note que le chapitre sur le contrôle fiscal s'intitule : « Accompagner la nouvelle relation de confiance, faciliter l'application du droit fiscal et s'il nous reste du temps et des moyens lutter contre la fraude » !!! Victor Hugo disait que la forme c'est du fond qui remonte à la surface. Commencer par la relation de confiance que doit tisser l'administration avec les entreprises en dit long sur les réelles attentes de nos décideurs de la mission du contrôle fiscal. A la lecture de ce document, vous ne pouvez pas, madame la Directrice, faire comme si rien ne changeait. Nous vivons une révolution culturelle du contrôle fiscal dont les agents ne veulent pas. Ce n'est pas les formations aux objectifs évidents de bourrages de crânes qui changeront cet état de fait.

La loi ESSOC était la première pierre de la résidence secondaire que le gouvernement veut construire sur le terrain de la DGFIP pour le Medef et les patrons voyous. La mission du contrôle

fiscal n'est pas d'accompagner les entreprises à frauder un peu. La mission du contrôle fiscal repose sur 3 principes : dissuasion, répression et dégager des ressources budgétaires. Au cas où nos dirigeants l'ignorent la fraude fiscale est estimée à 80 milliards par an pour prendre la fourchette basse de manque à gagner dans les caisses de l'État, soit largement de quoi équilibrer le budget national et dégager des financements pour aider les entreprises de la crise qui s'annonce.

Aussi, pour lutter contre la fraude, le DG propose de faire prévaloir un principe de bienveillance et de confiance en fixant un objectif de contrôles se concluant par une acceptation du contribuable fixé à 30 % à l'horizon 2022. Par ailleurs, alors que la programmation MRV a démontré son inefficacité, confère le rapport de la Cour des Comptes, l'objectif de procédures ciblées par l'Intelligence artificielle et le Data Mining passe à 50 % en 2022. Enfin le recours aux procédures moins intrusives est largement plébiscité dans ce document.

Pour la CGT, ce contrat d'objectifs et de moyens est exactement ce qu'il ne faut pas faire pour quiconque a à cœur de maintenir un haut niveau d'exigence dans la mission du contrôle fiscal, cette noble mission régaliennne qui permet d'assurer la justice fiscale donc le consentement à l'impôt. En ce sens, les valeurs que nous défendons, à la CGT, permettent l'application de l'article XIV de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui prévoit la juste répartition de la contribution de chacun au financement de la collectivité.

Les élu.e.s CGT